

Bulletin municipal

Juillet

2016

Béal de la Vernède



Après avoir traversé l'impasse des Chauchères le Béal surélevé par rapport au terrain arrive au moulin du pont de pierre.

Afin de réaliser l'étanchéité du lit du béal il est réalisé en terre glaise.



A droite le petit bâtiment était appelé maille et il servait autre fois à « mailler » le trèfle, opération qui consiste à sortir les graines des pompons il était doté d'une roue horizontale.



La roue du moulin avec sa chute. Elle donnait autrefois toute l'énergie au moulin, de puissance et de régularité insuffisante, elle est aujourd'hui remplacée par l'énergie électrique.



Le moulin produit de la farine boulangère de blé, seigle et composée.

Il produit également des aliments pour le bétail.

Portrait au fusain de M. Antoine **BOURASSET**.
Premier propriétaire du moulin qu'il a acquis en 1853.

Le mot du maire.

Chargnatoises, Chargnatois,

Récemment il a été constaté avec sidération des actes de vandalisme dans le cimetière, de ce fait nous avons pris un arrêté de fermeture pendant la nuit de 19h00 à 9h00 en été et de 18h00 à 9h00 en hivers.

La gendarmerie a été prévenue, mais si d'autres incidents sont constatés, veuillez prendre contact avec la mairie.



- Les travaux d'aménagement de la mairie avancent, mais des problèmes techniques indépendants de notre volonté ont fait prendre un peu de retard, nous nous en excusons.

- Côté bassin versant des fours à chaux les travaux sont en partie terminés.

- Le feu d'artifice du 14 juillet devait avoir lieu cette année à Parentignat, mais le conseil municipal de Parentignat a décidé de ne pas financer cette manifestation, le coût de celle-ci étant mutualisé entre nos deux communes, pour une prestation de qualité, il n'était pas envisageable de le prendre en charge seul.

Pour l'an prochain, nous nous rapprocherons vers d'autres communes voisines pour mutualiser cette fête.

Pour le bien vivre à Saint Rémy de Chagnat et pour la circulation dans notre village, je vous demande de ranger si possible vos bacs (SICTOM) hors des voies de circulation et je vous en remercie d'avance.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et avec le retour du soleil, l'équipe municipale et moi-même nous vous souhaitons d'excellentes vacances.



Informations

✓ Budget

Informations compte administratif 2015 et budget 2016

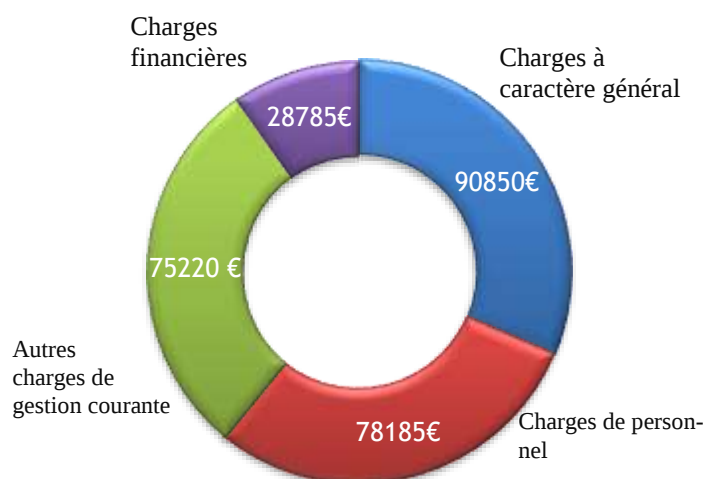
Compte administratif 2015 :

	<i>Budget commune Réalisé en 2015</i>	<i>Budget assainissement Réalisé en 2015</i>
Dépenses de fonctionnement	246139,64	30428,46
Recettes de fonctionnement	355458,92	36500,29
Dépenses d'investissement	254032,86	28472,01
Recettes d'investissement	280483,30	30925,69

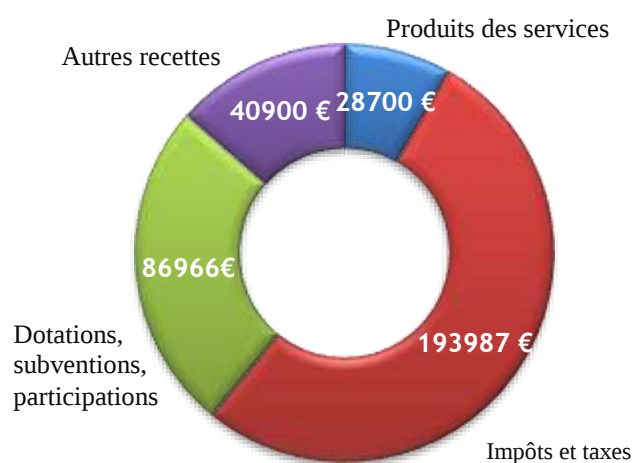
Budget 2016 :

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement budget 2016



Recettes de fonctionnement budget 2016



Investissement

Opérations	Dépenses	Recettes
Aménagement des écoles	12015	14781
Voirie	26340	
Aménagement de la mairie	257500	147550
Silo de stockage	62180	31560
Divers (logiciels, bassin versant, étude église, outillages divers, Cocon63...)	22600	36500

✓ *Redevance assainissement*

La redevance assainissement est constituée d'une part fixe et une part proportionnelle au nombre de M³ d'eau consommée. Les montants restent inchangés pour 2016 soit 50 € pour la part fixe et 0,54 € /m³.

✓ *Impôts*

- La taxe d'habitation est augmentée de 1% et passe donc de 10,89% à 11%.
- La taxe foncière sur le bâti est augmentée de 1% et passe donc de 15,01% à 15,16%.
- La taxe foncière sur le non bâti est augmentée de 1% et passe donc de 64,10% à 64,74%.

✓ *Personnel communal.*

M. Dimitri **BESNARD** a été embauché dans le cadre des emplois CAE pour une durée de 6 mois à 20 heures hebdomadaires, à compter du 6 juin.

✓ *Scolarité*

Transport scolaire.

La participation de la commune aux frais de transport scolaire est reconduite pour l'année scolaire 2016-2017 à hauteur de 50% de la dépense.

Tarifs de la cantine.

A compter du 1^{er} septembre 2016 le prix du repas augmente de 1,71% et sera de 3,61€ TTC. (il s'agit de la répercussion du prix de vente du prestataire).

✓ *Travaux.*

Aménagement et restructuration de la mairie.

L'extension et la rénovation de la mairie permet également de la rendre conforme aux normes d'accessibilité des personnes handicapées.

D'un montant estimé de 200 000€ avec le concours financier de l'état, (voir ci-contre)

Les fondations de l'extension ont débuté mais la construction a été ralentie suite à un problème technique indépendant de notre volonté.



Néanmoins les travaux se poursuivent à l'intérieur, aménagement de la salle de réunion et de mariage, avec le percement de l'ouverture permettant de réaliser un sas d'accès aux normes d'accessibilité.

Bassin versant des fours à chaux

Ces travaux entrepris pour détourner une partie des eaux descendants sur la Rue du Livradois lors des épisodes pluvieux intenses sont pratiquement terminés. Ils seront définitivement achevés après les récoltes.



Création de deux ouvrages de capture et d'un fossé

Silo de stockage des boues



A gauche
les fondations

A droite le silo
en cours
de séchage



Ecole

On notera la fin de l'épisode du crépi, l'école est enfin parée de son crépi définitif.

✓ *La canicule*

Registre destiné à favoriser la prévention

Afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, les maires recueillent les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en ont fait la demande. Un tiers peut inscrire une personne âgée.

Ces données sont notamment utilisées par les services susmentionnés pour organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées lorsque le plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre (cas de canicule ou de grand froid)

Les données collectées sur ce registre sont confidentielles, et ne peuvent être communiquées à quiconque.

Définition de la canicule

- ✚ Il fait très chaud.
- ✚ Cela dure 3 jours ou plus.
- ✚ La température ne descend pas en dessous de 20° C la nuit.

Les bons gestes en cas de canicule.



**JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



**Je mouille
mon corps et
je me ventile**



**Je mange
en quantité
suffisante**



**J'évite les efforts
physiques**



**Je ne bois pas
d'alcool**



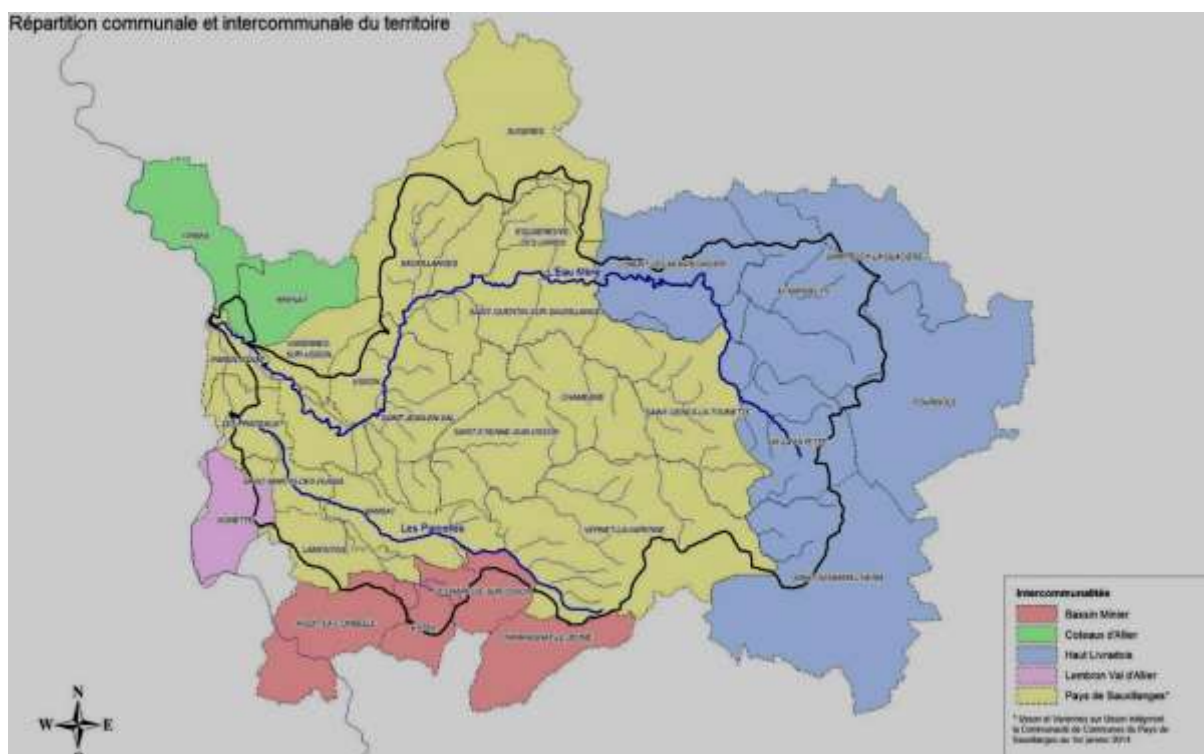
**Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour**



**Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches**

✓ *Contrat territorial de l'Eau Mère et du ruisseau des Parcelles*

Le Contrat Territorial est un service de protection et de valorisation des cours d'eau et des milieux aquatiques, « porté » par les Communautés de Communes du Pays de Sauxillanges, du Haut Livradois et du Bassin Minier Montagne.



Son territoire concerne les bassins versants de l'Eau-Mère et du Ruisseau des Parcelles. Plusieurs actions ont été menées ou lancées en 2015 et 2016, comme par exemple : l'évaluation de l'état écologique des rivières, la sensibilisation des scolaires, des usagers et des riverains, ainsi qu'un «guide» sur les rivières (actuellement en cours de conception).

De plus, dans un contexte de réchauffement climatique, une étude sur l'adéquation besoin-resource en eau est en train d'être menée et devra aboutir à l'élaboration d'un programme d'actions. Cette étude devra ainsi être en mesure d'apporter tous les éléments nécessaires afin de gérer les besoins en eau et les milieux aquatiques dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme.

Par ailleurs, Aurélien GRANDPIERRE, technicien rivière du Contrat Territorial, est arrivé en mai 2016 et a pour principal mission d'organiser et de suivre les travaux sur certains tronçons des rivières afin de préserver et/ou améliorer leurs états. Les rivières du territoire étant privées, une Déclaration d'Intérêt Général a été effectuée afin de pouvoir intervenir sur les cours d'eau principaux. Les documents relatifs à cette procédure sont consultables sur le site internet de la CCPS (<http://www.cc-sauxillanges.fr>).

Rappelons enfin, que ces travaux prévisionnels ne dispensent en aucune façon les propriétaires riverains des droits et devoirs qui leurs incombent. En effet, ces derniers sont tenus à un entretien régulier des cours d'eau afin de contribuer à leurs bons états écologiques.

L'animateur et le technicien du Contrat Territorial se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions en tant qu'usagers et/ou riverain et vous conseiller pour intervenir sur les cours d'eau et les zones humides.



Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Le Contrat Territorial de l'Eau-Mère et du Ruisseau des Parcelles basé à la Communauté de Communes du Pays de Sauxillanges au :

04 73 96 37 62 ou par mail : cc.pays.sauxillanges@wanadoo.fr

✓ Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

La commémoration du 8 mai 1945 a débuté par le dépôt d'une gerbe par deux de nos jeunes administrés



Elle s'est poursuivie par la lecture du message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire par M. le Maire, un jeune citoyen de la commune et Mme le 1^{er} adjoint.

Elle s'est terminée par une minute de silence en recueillement pour les morts.



✓ *Les amis de l'école.*

Les amis de l'école ont réalisé trois manifestations ce semestre.

Ils n'ont pas failli à la tradition, le 1^{er} mai ils vendaient leurs brins de muguet.

Ce jour-là les pompiers faisaient un exercice aux anciennes écoles.



Toujours fidèles à leurs traditions ils réalisaient une vente de fleurs et de Plants, le 15 mai.

Les amis de l'école œuvrent uniquement pour améliorer le quotidien de nos élèves.

Puis le 20 juin la remise des calculettes des collèges aux élèves de CM2 qui vont intégrer le collège à la prochaine rentrée.



✓ *Echos d'école*



Les activités n'ont pas manqué en cette fin d'année scolaire, Défis lecture, pique-nique, visite au parc d'Ardes sur Couze. Et aussi un travail réalisé avec les artistes de la compagnie « sOn de tOile », qui a fait découvrir aux élèves une nouvelle forme d'expression. Les enfants ont participé activement et avec plaisir à cette expérience.

Un grand merci au photographe de la communauté commune pour ses clichés.

✓ *Concours de pétanque*

Comité d'animation

Le vendredi 10 juin le comité d'animation organisait un concours de pétanque, animait pendant la phase d'inscription par Remo Salsa Percussion.



Le groupe
Remo
Salsa Per-
cussion

Les compéti-
teurs en action



Le concours réunissait 24 équipes malgré la concurrence de l'ouverture de l'Euro

Amicale des pompiers de l'eau mère

Le 1^{er} juillet l'amicale des pompiers de l'eau mère réunissait 32 doublettes



✓ *Les baladins de l'eau mère*



Sacrées funérailles de René Burnol

Belle prestation des baladins de l'eau mère qui ont interprété 2 pièces devant une salle comble. Les pièces ont apportés gaieté et bonne humeur.



Panique chez les curistes de Jérôme Dubois

Etat civil

✓ *Naissances :*

- 
-  - Eva **GEORGES** née le 23/05/2016 à Beaumont, d'Alex **GEORGES** et Marjorie **HEITZMANN**, 9 rue du pont
 -  - Naël **ROUBILLE** né le 24/05/2016 à Issoire, de Romain **ROUBILLE** et Annabelle **BRUGERE**, La Malotière 12 route du Vernet
 -  - Eliott **CRANTELLE** né le 15/04/2016 à Issoire, d'Alexandre **CRANTELLE** et Sabine **CHAMPREDON**, 4 rue de la Pradette
 -  - Mattéo et Samuel **DUPIEUX** nés le 30/03/2016 à Issoire, de Tomy **DUPIEUX** et Laure **RODIER**, 6bis rue des Richarots
 -  - Hugo **BARBRY** né le 15/03/2016 à Beaumont, de Christophe **BARBRY** et Julie **FENEYROLS**, 6 chemin des Graves
 -  - Salomé **RACAULT** née le 10/06/2016 à Issoire, de Thibault **RACAULT** et Sophie **PANIAGUA**, 1 rue de la Reine Margot
 -  - Lola **SARRON** née le 30/06/2016 à Issoire, de Joël et Virginie **SARRON**, 6 route de Varennes

La municipalité félicite les heureux parents.

✓ *Nouveaux arrivants :*

- 
-  M. Alex **GEORGES**, Mme Marjorie **HEITZMANN** et leurs filles 9 rue du Pont
 -  M. Sébastien **GODART**, Mme Audrey **ANOUNE** et leur fille rue des Richarots
 -  - M. Matthieu **VANDENBROUCKE** et Mme Charlotte **DOUCET** 10 bis lot. de l'Eau Mère.
 -  - M. et Mme Bertrand et Daniela **GERBE** 8 rue de la Victoire.

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

✓ *Décès :*

- 
-  - Mme Marie-Jeanne **FOURTHIN** née **CHANONAT** le 19 mars 2016 à 91 ans

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles

Le coin des associations

✓ *Club Rencontre et Gaïeté.*

Présidente : Mme Danielle **VEYRIERES**

Vice-présidente : Mme Annie **POUYET**

Calendrier des manifestations à venir.

- Jeudi 14 juillet.....Bal gratuit à partir de 15 h
- Samedi 20 et dimanche 21 août.....Exposition-vente des travaux des anciens.
- Dimanche 21 août.....Brocante- vide grenier.
- Dimanche 18 septembre.....Thé dansant.
- Vendredi 11 NovembreFête des marrons et thé dansant à partir de 14 h 30



✓ *Club Sportif.*



Séances de Gymnastique le mercredi de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente.

Contact Mme Dominique **FIORENTINO** tél. 04 73 71 06 82.

Les séances sont suspendues pendant l'été. Elles reprendront le mercredi en Septembre



✓ *Danses de tous pays*

Créée il y a plus de 25 ans, l'association accueille toutes les personnes prêtes à danser dans la bonne humeur.

Nous nous réunissons tous les lundis de 20 h 00 à 21 h 45 d'octobre à fin juin à la salle polyvalente. Ces soirées sont ponctuées de moments festifs : Buffet de Noël, galette des rois, crêpes, soirée dansante au restaurant et buffet de fin d'année pour la dernière séance de juin.

Nous nous retrouverons le lundi 3 octobre et nous accueillerons avec plaisir toutes les personnes intéressées. Les premières séances sont gratuites.

-Présidente : Mme Annie **POUYET**

-Vice-président :M. Cyrille **DEMICHELIS**

✓ *Amicale des Sapeurs-pompiers du C.I de l'eau mère.*

Les manifestations du 2^{ème} semestre 2016 :

Le samedi 3 septembre : Un concours de pétanque aux Pradeaux, à 14 h 00

Le samedi 19 novembre : Un concours de belotte à Saint Rémy de Chagnat.

A partir de mi-novembre vente des calendriers

✓ *Les donneurs de sang bénévoles*

Dates des collectes 2016 de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente :

Les vendredis : 29 juillet et le 30 septembre.

Comme chaque année la collation de la collecte de juillet se fera autour d'un barbecue.

L'association recrute également de nouveaux membres.



✓ *Les amis de l'école*

Les amis de l'école ont tenu leur assemblée générale le 7 juillet

Le nouveau bureau

Présidente : Mme Edwige **CUSSALGRAS**

Vice-présidente : Mme Audrey **PRAT**

Secrétaire : Mme Angélique **POTIER**

Vice-secrétaire : Mme Marie-Agnès **DUJARDIN**

Trésorière : Mme Vanessa **GASPARAUX**

Vice-trésorier : M. Baptiste **GRENIER**

Activité prévue pour le 2^{ème} semestre :

Vente des calendriers en fin d'année

L'association est composée de bénévoles et tous les bénéfices réalisés servent à améliorer la vie courante des enfants du RPI (Jeux, participation aux sorties scolaires, etc.)

✓ *Les sonneurs de trompe.*

Les sonneurs de trompe de Saint Rémy de Chagnat changent de nom et deviennent « Le bien allé de l'eau mère ».



Une prestation lors de la brocante à Brenat



✓ *Memento :*

Mairie :

- Ouverture au public :

Lundi : 13 h 30 à 18 h 30
Mardi : 09 h 00 à 12 h 00
Mercredi : 09 h 00 à 12 h 00
Jeudi : 09 h 00 à 15 h 45
Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00

Tél : 04 73 71 00 09

Fax: 09 85 77 77 58

Mail : stremydechagnat@free.fr

- Permanence de Monsieur le maire :

Lundi après-midi
Mercredi matin

- Permanence des adjoints :

Samedi matin de 9 h à 11 h

Agence postale communale :

- Horaires : Lundi : 13 h 30 à 16 h 30
Mardi : 08 h 30 à 12 h 30

Jeudi : 08 h 30 à 13 h 30
Vendredi : 08 h 30 à 12 h 30

Services divers :

- Communauté de communes du pays de Sauxillanges : 04 73 96 37 62

- Services de portage des repas à domicile : 04 73 96 37 62

(les repas sont réalisés par l'EHPAD de Sauxillanges Charles ANDRAUX)

- ADMR Sauxillanges Association du service à domicile et à la personne 04 73 96 87 96

- CLIC Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique : 04 73 89 67 38

- SSIAD Service de Soins Infirmier à Domicile 04 73 89 71 31

- SIVOS Service d'aide-ménagère à domicile 04 73 89 71 32

- Trésor Public d'Issoire 04 73 89 15 78

- Déchetterie Sauxillanges 04 73 96 88 92

- Horaires : Lundi 14 h 00 à 18 h 00
Mardi à vendredi 10 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00
Samedi 09 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00

Collecte des déchets :

- Les déchets recyclables : (bac bleu), Le mardi des semaines paires (sortir les bacs le mardi matin)

- Les déchets non recyclables : (bac gris), le mercredi de chaque semaine (sortir les bacs le mardi soir car le ramassage des déchets se fait tôt le mercredi matin)

Santé Sécurité

- Gendarmerie de Sauxillanges : 04 73 96 81 55

- SAMU : 15

- POMPIERS 18

- URGENCES (à partir d'un portable) 112

R.P.I. Saint Rémy de Chagnat/Saint Jean en Val

- Ecole de Saint Rémy : 04 73 71 08 18

- Ecole de Saint Jean : 04 73 96 82 39